

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces,	la ligne.....	20
Réclames,	—	30
Faits divers	—	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution des ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 9 MAI

L'amnistie à la Chambre

De la discussion orageuse qui vient d'avoir lieu sur les propositions d'amnistie générale ou partielle de MM. Maujan, Camille Pelletan, Le Veillé et Guillemin, il paraît résulter que la concentration républicaine est dissoute, que l'union de toutes les fractions de la majorité est rompue.

En repoussant, il y a trois jours, l'enquête sur les sanglants événements de Fourmies, M. de Freycinet avait cru sauver son cabinet et en terminer avec cette douloureuse affaire.

Les auteurs des différentes propositions d'amnistie n'ont pas tardé à déromper cruellement les ministres.

Après avoir, dans les journaux officieux, fait paraître des notes faisant pressentir qu'il accepterait l'amnistie partielle, le président du conseil s'est subitement ravisé, et, par l'organe de M. Fallières, a déclaré s'opposer à toute proposition d'amnistie.

La colère des radicaux s'est fait aussitôt sentir.

Vainement M. Fallières a-t-il jeté en pâture à l'extrême gauche la grâce des condamnés de Fourmies; vainement M. Constans, pour la première fois, perdant son assurance, hésitant, suant la peur, a-t-il déclaré qu'il avait ordonné le remplacement provisoire du sous-préfet d'Avesnes par le secrétaire général de la préfecture du Nord, ajoutant qu'il attendait les résultats d'une enquête ouverte depuis quarante-huit heures par ses ordres : M. Tony Révillon, aux applaudissements de toute l'opposition et de l'extrême gauche, a rappelé que le ministre de l'intérieur avait refusé de rechercher le rôle joué par le sous-préfet, par le procureur et par le maire, d'établir les responsabilités, et M. Camille Pelletan a déclaré que l'union républicaine était brisée.

Désespéré, M. de Freycinet s'est fait petit; il a tenté par ses supplications de retenir l'extrême gauche hésitante; il a rappelé les jours de lutte de la concentration, et une discussion homérique s'est engagée, le président du conseil criant aux radicaux : Pourquoi me quittez-vous? Pourquoi m'abandonnez-vous? et les radicaux ripostant : Mais c'est vous qui nous quittez! c'est vous qui nous abandonnez!

Tous les orateurs de l'extrême gauche, depuis M. Camille Pelletan jusqu'à M. Lavy, ont assuré qu'au moment des élections de 1889, des engagements réciproques avaient été pris entre modérés, opportunistes, radicaux et socialistes; tous ont affirmé que « la fusillade de Fourmies avait déchiré ces engagements. »

— Si vous ne nous accordez pas l'amnistie, ont-ils dit, le pacte est brisé.

Plus M. de Freycinet a parlé d'union, plus les auteurs de la proposition d'amnistie ont riposté que la désunion était née.

Il apparaît donc que la désagrégation des forces républicaines se fait; le décollement final se produit. Mais il se peut que M. de Freycinet maintienne encore quelque temps son cabinet au pouvoir; il se peut que des rapproche-

ments d'intérêts se produisent encore entre les républicains sur le dos des royalistes et des catholiques; mais la séance d'hier est faite pour nous donner des gages d'espérance.

Répondant aux reproches qui lui étaient adressés de faire la division dans le parti républicain, M. Clémenceau a répété qu'un pacte avait été passé il y a trois ans et que ce pacte venait d'être rompu.

Membres du gouvernement et députés du centre et de l'extrême gauche se sont longuement querellés pour savoir sur qui devait retomber la responsabilité de la scission, et ils ont laissé échapper des aveux qui prouvent que tous les républicains ne considèrent que leur intérêt.

A M. de Freycinet qui il y a trois jours s'opposait à l'enquête parce qu'elle aurait mis selon lui en suspicion le pouvoir exécutif, M. Tony Révillon a répondu que si aujourd'hui lui-même défendait l'amnistie c'était par intérêt électoral et que par conséquent il y a compensation.

Intérêt gouvernemental, intérêt électoral : voilà tout ce que voient les républicains.

Ceux-ci ont été obligés de reconnaître que dans les monarchies il y a plus de liberté que dans les républiques.

Les républicains sont obligés d'avouer leur impéritie.

Ils sont condamnés par leurs propres principes; ils sont condamnés par leurs actes, car le peuple n'oubliera pas qu'ils ont aux mains le sang des chrétiennes de Châteauvillain et des ouvriers de Fourmies.

Les faits au contraire ont parlé en faveur des royalistes et des catholiques.

Qui a fait son devoir à Fourmies? L'Eglise.

Qui n'a cessé de défendre les libertés publiques? Le parti royaliste.

LES DROITS DE DOUANES

La commission des douanes s'est réunie mercredi.

Après avoir entendu le ministre de l'agriculture, elle a décidé de réduire pendant un an, à partir de la promulgation de la loi, le droit sur les blés à 3 fr. au lieu de 5, et les farines de 6 fr. au lieu de 8.

L'amendement relatif aux maïs, riz, etc., sera ultérieurement examiné.

M. Viger est nommé rapporteur.

Voici la déclaration faite à la commission par M. Develle, ministre de l'agriculture :

Celui-ci dit que M. Viger a eu soin d'indiquer, et avec raison, dans sa proposition que les prix du blé et de la farine n'étaient pas à un taux assez élevé pour justifier une intervention du gouvernement conformément à la loi.

Les existences en blé sont importantes en France en ce moment. Au mois d'août dernier, il existait, soit en stock visible, soit en stock invisible, dix millions au moins d'hectolitres. La récolte, au dire de tous les gens experts, était de 119 millions d'hectolitres; la chambre syndicale des grains elle-même avait accepté le chiffre de 118 millions.

La consommation de la France est de 120 millions d'hectolitres; et, sur les 140 millions dont il vient d'être parlé, la consommation, les enlèvements, réensemencements, ont pris 90 millions à peine: il reste donc 50 millions d'hectolitres en réserve.

La récolte prochaine sera déficitaire au moins de 30 millions d'hectolitres, chiffre inférieur à celui de 1879. Il est donc probable que les cours actuels ne seront pas dépassés, d'autant plus que si les récoltes sont mauvaises dans les pays importateurs elles sont bonnes dans les pays exportateurs, notamment dans les Etats-Unis et dans la Russie, qui pourront combler le déficit dans les récoltes de la France, de l'Angleterre, de la Suisse, etc.

M. le ministre pense que le cours de 30 fr. ne sera pas dépassé, et il est opposé à toute suppression du droit de 5 fr., mais il se rallierait volontiers à la proposition de M. Viger. Reste à traiter la question de date; l'effet de cette mesure ne se fera pas sentir avant plusieurs mois.

Il serait donc nécessaire de donner un délai plus étendu que celui proposé par M. Viger.

M. Viger dit qu'il résulte des renseignements qu'il a recueillis que les négociants et les meuniers demandent que la date finale soit également plus éloignée: il s'en rapporte donc sur ce point à l'avis du gouvernement.

INFORMATIONS

Un certain nombre de journaux, parmi lesquels quelques républicains, ont demandé la croix pour le curé Margerin. Dans les premiers moments, cela allait tout seul. Mais voici déjà la Justice et le Paris qui trouvent que cette récompense n'est pas indispensable.

Vous verrez que l'on finira par décorer le sous-préfet!

On écrit de Fourmies, 8 mai :

« L'anarchiste Culine, à la tête de quelques délégations venues des environs avec des couronnes, s'est rendu hier après-midi au cimetière, où il a prononcé un discours incendiaire sur la tombe des victimes. Aucun incident ne s'est produit.

» Le préfet du Nord, de retour à Paris, est arrivé à Fourmies à huit heures et demie du soir.

» Il assistera ce matin à la réunion des patrons. »

LA POPULATION DE PARIS

Les travaux de recensement de la population parisienne sont terminés.

La population de Paris, qui était le 30 mai 1886 de 2,260,943 habitants, se montait le 12 avril 1891 à 2,422,969 habitants.

L'augmentation totale est donc de 162,024 habitants.

LE NAUFRAGE DU TORPILLEUR

« EDMOND-FONTAINE »

Voici, sur cet événement, des détails venus de Cherbourg :

L'escadre avait simulé une attaque de nuit mercredi soir en venant de Saint-Waast. Six

torpilleurs étaient sortis de l'arsenal pour s'opposer à son entrée, et vers onze heures avaient attaqué le *Surcouf* que le torpilleur *Edmond-Fontaine*, marchant en éclaireur, était venu protéger.

Après l'abordage, l'*Edmond-Fontaine* resta vingt minutes sans couler, grâce à sa cloison étanche.

L'équipage du torpilleur eut le temps d'embarquer sur le *Surcouf*.

On essaya de faire remorquer l'*Edmond-Fontaine* par le torpilleur *Bouet-Willauhez*, mais il coulait et le *Bouet-Willauhez* dut couper les remorques.

L'*Edmond-Fontaine* a coulé par 30 mètres d'eau à un mille ouest de la digue.

L'amiral Gervais et les autorités maritimes se sont rendus sur les lieux du sinistre.

Le *Surcouf* et des remorqueurs travaillent au renflouage qui paraît possible.

Le quartier-maître mécanicien qui s'est noyé se nomme Christophe-Albert Lefiloux. Il est né à Brest. Il laisse une femme qui est enceinte.

BONAPARTE ET JEANNE D'ARC

Plus que jamais, on parle de l'héroïne d'Orléans, de cette valeureuse fille des champs qui, du jour au lendemain, devint général d'armée et délivra, le 8 mai 1429, la cité d'Orléans, assiégée par les Anglais.

L'histoire nous a laissés les détails des succès miraculeux qui couronnèrent son dévouement. Elle vainquit les Anglais, ranima en France l'esprit public, et, pour prix de son abnégation, elle fut lâchement abandonnée par celui qui lui devait sa couronne et ses Etats. Le peuple ne voulut pas oublier sa libératrice, et Orléans institua en son honneur une fête commémorative de sa délivrance.

Depuis l'an 1430, chaque année, jusqu'à l'époque de l'occupation de la ville par les calvinistes, cette fête fut célébrée dans la cité d'Orléans; seul, le fameux niveau égalitaire de 1792 supprima cette manifestation patriotique; mais, malgré tous ces faux scrupules qui croient anéantir les choses en supprimant les mots, on allait retrouver bientôt cette reconnaissance dont la tradition avait été interrompue. C'est sous le Consulat du général Bonaparte que fut rétablie, et avec plus de solennité encore, la fête de Jeanne d'Arc. A ce sujet, on lit la décision suivante, écrite de la main du premier Consul, en marge d'une délibération du conseil municipal d'Orléans demandant le rétablissement de la fête commémorative du 8 mai 1429 :

« Renvoyé au ministre de l'intérieur, pour faire arrêter le règlement pour cette fête et faire composer tous les hymnes.

» Paris, 24 ventôse an XI (15 mars 1803).

» Signé : BONAPARTE. »

Le 25 floréal suivant (5 avril), le ministre de l'intérieur Chaptal adressa un rapport ainsi conçu :

« Citoyen premier consul,

» Avant la Révolution, on célébrait chaque année, à Orléans, l'anniversaire du 8 mai

429, jour où Jeanne d'Arc força les Anglais à lever le siège de cette ville.

» Je viens vous proposer de rétablir cette fête vraiment civique.

» Elle se célébrera à la fois dans les temples et sur le lieu même qui fut le théâtre des plus grands exploits de Jeanne d'Arc.

» Dès le matin, les autorités civiles et militaires se rassembleront dans la cathédrale pour y assister aux cérémonies religieuses. Un membre du clergé y prononcera l'éloge historique de Jeanne d'Arc. On se rendra ensuite, en chantant des hymnes français en son honneur, sur le pont où cette héroïne, quoique dangereusement blessée, parvint à repousser les ennemis.

» Le soir, les spectacles retentiront des chants composés à sa gloire et à la louange de tous les Français qui, à cette époque, défendirent la puissance nationale contre les efforts de l'étranger. Les habitants d'Orléans apprendront avec enthousiasme, citoyen premier consul, qu'il leur est encore permis d'honorer publiquement leur libératrice; et le reste de la France, qui n'a pas oublié tout ce que cette fille courageuse opéra pour le salut de la patrie, s'unira d'intention à ces témoignages solennels d'admiration et de reconnaissance.»

Bonaparte, bien entendu, approuva le rapport qu'il avait demandé, et il fit écrire au citoyen Crignon des Ormeaux, maire d'Orléans, une lettre des plus flatteuses sur le rétablissement de la fête en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Cette première fête, qui eut lieu le 8 mai 1803, fut célébrée avec une solennité extraordinaire, et le *Moniteur* du 4^{er} juillet, qui en donne un compte rendu, dit que les « tribunaux étaient en grand costume et les fonctionnaires civils et militaires et le clergé portaient à la main des bouquets ».

L'année suivante, on érigea une statue à l'héroïne Lorraine par souscription publique (le ministre de l'intérieur y souscrivit pour 5,000 francs). C'est la statue qui est actuellement à l'entrée de la rue Dauphine, et jadis sur le Martroi. Œuvre de Gois fils, elle coûta 49,000 francs avec les bas-reliefs qui l'accompagnent.

Aujourd'hui, où le nom de Jeanne d'Arc soulève tout un monde de pensées émouvantes, où la fête célébrée en son honneur devient une fête nationale, nous avons cru qu'il était intéressant de rappeler comment fut rétablie la tradition d'un souvenir si patriotique!

(France militaire.) DESIRÉ LACROIX.

ÉTRANGER

BELGIQUE. — Les journaux de Liège constatent qu'il résulte de renseignements certains que l'immense majorité des ouvriers sont con-

traires à la grève, et qu'ils reprendraient le travail, s'ils n'étaient pas intimidés par les menaces de quelques centaines de meneurs. De tous côtés on signale la présence de meneurs étrangers qui excitent les ouvriers à faire grève. Ils sont activement recherchés.

Partout, sur les routes écartées, les ouvriers et les habitants qui se rendent en ville ou qui en reviennent sont rançonnés par des grévistes armés qui réclament de l'argent. Les gendarmes et la police se multiplient pour empêcher ce genre de vol.

Bruxelles, 8 mai.

Trois régiments sont partis ce matin pour Liège et la Louvière.

Les nouvelles de Belgique assurent qu'il y a maintenant cent dix mille houilleurs en grève.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

SQUARE DU THÉÂTRE

Musique Municipale de Saumur

Concert du dimanche 10 mai 1891,
à 8 heures du soir

Programme

1. *Le Grand Patriote*, allégo... BLÉGER.
2. *Martha*, grande fantaisie... FLOTOW.
3. *La Belle du Portillon*, valse... FAVRE.
4. *L'Africaine*, fantaisie... MEYERBEER.
5. *Clairette*, polka pour piston... CLodomir.

Le Chef de musique,
V. MEYER.

BANQUET DES VOYAGEURS DE COMMERCE

Le Banquet des voyageurs et représentants de la ville de Saumur, dont nous avons déjà parlé, est définitivement fixé au 17 mai, jour de la Pentecôte, à 7 heures du soir.

Les intéressés qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'hôtel désigné par le sort est l'hôtel de la Paix.

Les adhésions sont reçues au café du Commerce.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 5 mai. — Georges-Charles Amand, rue Beaurepaire.

Le 6. — Jeanne-Aimée Moine, rue Saint-Nicolas.

Le 7. — Laure-Renée-Germaine Boisseau, rue de l'Abreuvoir.

Le 8. — Jeanne-Renée Goubard, rue du Petit-Pré.

— Voulez-vous que je coupe une balle sur la lame d'un couteau? proposait-il.

— Je parie dix louis que vous ne le ferez pas! s'écria Mordy.

Un long couteau de chasse fut planté dans un pieu qu'on enfonça solidement dans le sable, devant la cible. L'explorateur tira et gagna son pari: les deux morceaux du projectile s'étaient appliqués, comme des crachats, sur la cible, l'un à droite, l'autre à gauche du couteau.

— Il y a un tour bien difficile à réussir, proposa un des assistants. Sans parier, car je ne joue jamais, je serais heureux de voir monsieur l'essayer.

— En quoi consiste ce tour? demanda Ferrari.

— En ceci: on tend sur un châssis un papier peu épais qui sert de transparent; derrière ce papier, à cinq centimètres, on place une bougie allumée, plantée dans un flambeau. Il s'agit, pour gagner, de couper avec une balle la mèche, de façon à éteindre la flamme, mais sans toucher à la cire de la bougie.

Ce qui augmente la difficulté, pour le tireur, c'est qu'à travers le transparent il aperçoit une clarté rayonnante, mais non pas les contours

de la flamme; il lui faut donc une grande précision de coup d'œil pour atteindre le centre de cette clarté.

Ferrari réfléchit quelques instants, puis il dit:

— Je tiens, contre qui se présentera, le pari d'éteindre la flamme sans toucher à la cire de la bougie. Qui parie contre moi?

Mordy demanda:

— Quel est votre enjeu?

— J'ai gagné mille francs; je les risque.

L'émissaire de Wegrow fut tenté par la perspective de rattraper son argent, et il répondit:

— Je tiens le pari!

Pour exécuter ce tour, il fallait attendre la nuit, qui, par cette courte journée de novembre, ne tarderait pas à venir. Afin de passer le temps, et pendant que le maître du tir préparait le châssis de papier, l'explorateur envoya chercher des bouteilles de champagne et invita tous ceux qui se trouvaient là, Mordy comme les autres, à sabler le gai vin de France. Il eut même soin de remplir, plus souvent que les autres, le verre de son adversaire, dans le dessein de le griser un peu. Il fallait que le faux baron Plock fût lancé pour qu'il acceptât

DÉCÈS

Le 6 mai. — Marie Poitvin, veuve de Julien-Alexandre Girard, propriétaire, 54 ans, rue Daillé.

Le 7. — Marie Hudon, veuve de Henri Fehrembach, blanchisseuse, 74 ans, rue des Basses-Perrières; — Marie-Joséphine Taveau, épouse de Louis Percevault, chapeletière, 41 ans, à l'Hôpital; — Emilie Grioux, épouse de Hippolyte Fusillier, 75 ans, à l'Hospice.

VILLE DE SAUMUR

CLASSEMENT, en 1891, des Chevaux,
Juments, Mulets et Mules

La Commission chargée de procéder, en 1891, au classement des chevaux, juments, mulets et mules, susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, en cas de mobilisation, se rendra à Saumur les lundi 1^{er} et mardi 2 juin, à 7 heures du matin;

La réunion aura lieu au Champ de Foire.

Les propriétaires sont en conséquence invités à présenter, dans l'endroit désigné, aux jour et heure indiqués, tous les chevaux, juments, mulets et mules en leur possession, ayant atteint l'âge minimum fixé par la loi, compris ou non dans les classements antérieurs.

Les seuls animaux dispensés de la présentation sont:

1^o Les juments en état de gestation et les juments suitées d'un poulain ou notoirement reconnues comme consacrées à la reproduction;

2^o Les animaux qui ont été réformés lors des classements antérieurs, en raison de tares, de mauvaise conformation, de vieillesse et d'usure ou de vices qui les rendent impropres au service de l'armée;

3^o Ceux qui ont été refusés conditionnellement ou ajournés par défaut de taille.

Les propriétaires seront appelés par ordre alphabétique, et chacun d'eux présentera en bloc tous les animaux qui lui appartiennent. Il importe que tous les chevaux soient amenés avec une bride ou un bridon.

Aux termes de l'article 52 de la loi du 3 juillet 1867, les propriétaires qui ne présentent pas leurs chevaux, juments, mulets et mules peuvent être déferés aux tribunaux et sont passibles d'une amende de 25 francs à 1,000 francs. Ceux qui présenteraient, en faisant sciemment de fausses déclarations, des animaux déjà refusés antérieurement, aux lieux et place d'autres animaux aptes au service, pourraient être également déferés aux tribunaux, et condamnés à une amende de 50 francs à 2,000.

Tous les animaux qui ne seront pas présentés au classement (qu'une amende ait été prononcée ou non) seront compris d'office parmi ceux aptes au service de l'armée.

La publication par affiches étant seule obligatoire, le défaut de tout autre mode de publicité ne constitue pas une excuse pour les propriétaires qui ne présenteraient pas leurs animaux.

A Saumur, le 8 mai 1891.

Le Maire, J. COMBIER.

DÉDIÉ AU Patriote ET AU Ralliement

Sous le titre: « Basse manœuvre », nous lisons dans un journal que « le cléricale maire des Rosiers fait annoncer dans les feuilles de sacristie (sic) que l'assemblée aura lieu cette année dans sa commune comme les années précédentes.... »

L'annonce de l'assemblée annuelle du lundi de la Pentecôte ayant paru dans le *Ralliement* et dans les deux *Patriotes*, ces journaux se trouvent qualifiés de « feuilles de sacristie... »

GENNES. — Lundi, la veuve Leblanc, âgée de 64 ans, a été trouvée morte au bas de l'escalier de sa maison. Cette femme, en descendant l'escalier, sera tombée par suite d'un faux pas; la tête ayant porté sur une marche, la veuve Leblanc s'est brisé le crâne.

La mort a dû être instantanée.

L'ASSASSIN GRELLIER

Nos lecteurs ont dû se demander pourquoi l'affaire Grellier n'était pas inscrite au rôle de la session des assises du mois de mai.

En voici la raison:

Grellier s'est pourvu en cassation contre l'arrêt de la Cour d'appel d'Angers qui l'a condamné à 16 fr. d'amende pour un délit de chasse, commis le jour où a eu lieu l'assassinat du malheureux garde particulier.

Le pourvoi ne devant revenir qu'après cette session, l'affaire a dû être renvoyée à une session ultérieure. (Patriote.)

VILLE D'ANGERS

Fête de charité donnée le lundi de la Pentecôte par la Société hippique de Maine-et-Loire à la suite du Concours hippique, qui aura lieu les 16, 17 et 18 mai, et dont voici le programme:

GRANDE FÊTE DE NUIT A LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

Courses d'obstacles; mouvements d'ensemble par la Société de gymnastique.

Attaque d'un blockhaus; Incendie du blockhaus.

Mise en batterie des pompes par la Compagnie des sapeurs-pompiers; extinction de l'incendie.

Grand défilé. — Embrasement du Concours. Grande retraite aux flambeaux par les musiques de la garnison.

Ouverture des portes à 8 h. 1/2. — La fête commencera à 9 heures.

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

Le maître de tir fixa contre la cible un carton noir, sur lequel il traça une croix en deux traits de craie; puis il chargea lui-même la carabine avec soin. Ferrari visa et marqua une première balle en haut. Il en planta une autre en dessous, et dit:

— Voici la tête de la croix.

Après avoir mis la troisième au centre, il dit:

— Celle-là, c'est le milieu de la croix.

Avec trois autres balles, il dessina le bas; puis il marqua de deux projectiles le bras de gauche, et de deux autres celui de droite. Les spectateurs éclatèrent en applaudissements. Le maître de tir apporta le carton, pour qu'on pût vérifier que le pari avait été consciencieusement gagné.

Mordy s'exécuta; il perdait huit cents francs. Il était un peu pâle, il aurait voulu gagner, ne fut-ce qu'une fois. Ferrari devina ce sentiment et résolut d'en profiter:

facilement la proposition que son ennemi comptait lui faire.

Quand la nuit fut tout à fait venue, le maître du tir disposa son châssis verticalement à un mètre environ de la cible, et, à une distance de cinq centimètres derrière le papier, plaça une bougie allumée, dans son flambeau.

Ces dispositions ayant été approuvées par les deux adversaires, Ferrari prit la carabine, épaula, visa soigneusement le point le plus lumineux de la clarté qui apparaissait à travers le papier, et fit feu. La lumière s'éteignit. On courut au transparent; il était percé d'un petit trou rond et régulier. Derrière ce trou, la mèche de la bougie était coupée net, comme si on l'avait mouchée avec des ciseaux; la cire n'avait pas été atteinte.

— Monsieur, je vous félicite de votre adresse, dit celui qui avait proposé le tour. C'est la première fois que je vois réussir ce coup.

— Il fallait évidemment quelque sûreté de coup d'œil pour atteindre la mèche de la bougie, répondit Ferrari; mais il fallait surtout beaucoup de chance.

Cependant, Mordy tirait un billet de banque de son portefeuille; il était visible, à la contraction de ses traits, que cette perte, jointe

VELOCE-CLUB ANGEVIN

Les courses du jeudi 7 mai ont été favorisées par un temps superbe.

Une affluence considérable se pressait autour de la piste. Voici les résultats :

Championnat de l'Ouest. — 1^{er} prix, Lemanceau, 100 fr. ; 2^e, Cottureau, 60 fr. ; 3^e, Ecey, 40 fr. ; 4^e, Fournier, 20 fr. ; 5^e, Ax, une médaille ; 6^e, Sorin.

Courses des juniors. — 1^{er} prix, Artaud, 50 fr. ; 2^e, Tranchant, 35 fr. ; 3^e, Delaporte, 25 fr. ; 4^e, Bouvet, 15 fr. ; 5^e, Brin, 10 fr. Quelques instants après, a lieu une course d'enfants : 1^{er} prix, Malinge ; 2^e, Dupuy ; 3^e, Chevalier ; 4^e, Prieur.

Course des seniors. — 1^{er} prix, Charron, 70 fr. ; 2^e, Cottureau, 40 fr. ; 3^e, Sorin, 25 fr. ; 4^e, Brin, 15 fr. ; 5^e, Artaud, 10 fr.

Grande course internationale. Distance : 6,000 mètres (8 tours). — 1^{er} prix, Cottureau, 300 fr. ; 2^e, Charron, 150 fr. ; 3^e, Fournier, 100 fr. ; 4^e, Lemanceau, 50 fr.

2^e Internationale bicyclettes (deux tours). — 1^{er} prix, Ax, 40 fr. ; 2^e, Ecey, 30 fr. ; 3^e, Sorin, 20 fr. ; 4^e, Brice, 15 fr. ; 5^e, Tranchant, 10 fr.

Internationale tricycles. — 1^{er} prix, Cottureau, 150 fr. ; 2^e, Fournier, 75 fr. ; 3^e, Charron, 50 fr. ; 4^e, Sorin, 25 fr.

La course d'honneur a eu pour vainqueur M. Ax, qui a aussi gagné les deux vases de Sévres ; 2^e prix, M. Charron.

Les fêtes d'Orléans

Le Président de la République, dans son voyage à Orléans, était accompagné du colonel Lichtenstein, du colonel Toulza et du lieutenant-colonel Chamoin. MM. Bourgeois, ministre de l'instruction publique ; Heurteau, directeur de la Compagnie d'Orléans ; Foder, chef de l'exploitation ; Rougier, directeur des travaux, et Polonceau, ingénieur de traction, faisaient partie également du train présidentiel.

A son arrivée à Orléans, M. Carnot s'est rendu à la Préfecture où ont eu lieu les réceptions.

En présentant le clergé d'Orléans, M^{re} Coullié dit que celle dont on honore aujourd'hui la mémoire était tout entière à deux sentiments : la foi et la patrie. Le clergé d'Orléans est comme Jeanne d'Arc : il est tout à Dieu et à la Patrie.

Les vénérables des loges maçonniques d'Orléans et de Blois (!) sont présentés par M. Doinel. Le Président répond à celui-ci : « Je vous félicite des services que vous avez rendus à la République. »

Se rendant à l'Hospice, M. Carnot a félicité à plusieurs reprises les religieuses pour les bons soins donnés aux malades et l'excellente tenue des salles.

aux précédentes, le contrariait vivement. L'explorateur le remarqua.

— Le tour que je viens d'exécuter est peu facile, dit-il, en s'adressant à tous les spectateurs, mais j'en connais un qui le surpasse de beaucoup en difficulté.

— Lequel ? demanda-t-on.

— J'ai habité autrefois, pendant quelques mois, le village de Chamonix, au pied du mont Blanc ; j'étais devenu l'ami de plusieurs guides, et je les accompagnais souvent, en camarade, soit au Montanvers, soit au glacier des Bossons.

Ce dernier surtout m'attirait ; voici pourquoi. A un endroit du glacier s'élevaient de nombreux rochers, non pas en pierres mais en glace. Ils affectent les formes les plus bizarres ; les uns sont pointus comme des pins de sucre, les autres présentent la forme de tourelles ; on appelle ces blocs de glace des *séracs*.

Or, il y avait un gros oiseau de proie, une sorte de vautour, qui venait, chaque après-midi, se percher sur un de ces séracs, pour y faire la sieste. Bien des fois, des guides avaient tiré sur lui ; mais jamais ils ne l'avaient atteint. J'eus l'ambition de tuer cet oiseau dont tous les guides parlaient, et que pas un n'avait pu

Il y a eu une grande distribution de décorations, mais M. le maire d'Orléans, qui comptait, assure-t-on, sur la croix, a été oublié. Notre confrère le *Journal du Loiret* dit que, dans sa déception, il a été sur le point de donner sans délai sa démission, mais qu'on l'a fait revenir sur cette détermination hâtive.

Le Président de la République a quitté la Préfecture à quatre heures et s'est rendu à l'Hôtel de Ville ; il a visité ensuite l'emplacement du fort des Tourelles où Jeanne d'Arc accomplit un de ses plus glorieux exploits ; puis il est allé à l'hospice et à l'école normale d'institutrices ; enfin il a inauguré un orphelinat.

A cinq heures, un banquet de 75 couverts a eu lieu à la Préfecture.

A huit heures, M. Carnot a pris place sur une estrade élevée rue Jeanne-d'Arc et les troupes de la garnison ont défilé devant lui ainsi que le cortège de Jeanne d'Arc.

Les troupes et la cavalcade se déploient en hémicycle sur la place Sainte-Croix, en face de la cathédrale. Tout à coup les tours et la façade de la basilique s'illuminent d'un seul coup, et sous le portail apparaissent M^{re} Foulon, cardinal-archevêque de Lyon, et M^{re} Coullié, évêque d'Orléans, assistés de huit prélats en costumes pontificaux et entourés du clergé et de la maîtrise qui chantent le *Magnificat*. Sur leurs têtes flottent, déployées, les bannières de saint Michel, de saint Aignan et de sainte Marguerite.

Le corps municipal, ayant à sa tête le maire et les adjoints et précédé de la bannière de la ville et de l'étendard de Jeanne d'Arc, s'avance vers la cathédrale et remet aux prélats, qui ont descendu les marches du perron, l'étendard de la sainte et glorieuse Lorraine.

« Je suis heureux, a dit le maire, de remettre au primat des Gaules, comme symbole d'union entre les Français, cet étendard qu'une fois déjà j'ai eu l'honneur de remettre entre les mains de M^{re} l'archevêque de Paris. »

M^{re} Foulon a répondu :

« Je reçois avec joie ce symbole de paix et d'union. » Puis tous les évêques ont béni la population et sont rentrés dans la cathédrale en chantant le *Te Deum*.

M. Carnot assistait à cette fête du haut d'une estrade élevée rue Jeanne-d'Arc et adossée au lycée.

Il était dix heures et quart lorsque M. Carnot est reparti pour Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS FÊTE DE LA PENTECOTE 17 Mai 1891

A l'occasion de la fête de la Pentecôte, la Compagnie d'Orléans a décidé que les billets dits de bains de mer qui, aux termes de son tarif spécial A n^o 8 (§ II, alinéa A), ne sont délivrés que les vendredis, samedis et dimanches de chaque semaine, seront délivrés du ven-

descendre de son piédestal.

Cinq fois, en rampant sur le glacier, au risque de tomber dans une crevasse, je m'approchai assez près pour le viser ; cinq fois je le manquai. L'oiseau était blanc et gris ; tout ce qui m'entourait, la glace, la neige, les flancs des montagnes, tout cela était blanc ; et la réflexion était telle que mon regard était comme affolé. Je visais, ou trop haut, ou trop bas ; ou trop à droite, ou trop à gauche. Ce n'est qu'à la sixième fois que je réussis à le tuer.

Depuis cette époque, j'ai manié le fusil chaque jour. J'ai acquis une bien plus grande habileté, et pourtant je considère toujours la mort de cet oiseau comme mon plus haut fait de chasse. Ce n'est qu'avec une extrême défiance de moi-même que j'accepterais le pari de tirer aux pigeons au bord d'un glacier.

(A suivre.)



dredi 15 mai au dimanche 24 mai inclus pour Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande et points intermédiaires aux gares et stations :

1^o De la ligne de Saint-Nazaire (exclu) à Tours ;

2^o Des sections :

D'Angers à La Flèche ; de Sablé (exclu) à La Flèche ; de La Suze (exclu) à La Flèche ; de Bauge (inclus) à La Flèche ; du Mans (exclu) à Neuillé-Pont-Pierre : via La Flèche et Angers ; de Jumelles-Brion à Saumur : via Saumur ;

3^o De la section de Saint-Antoine-du-Rocher (inclus) à Tours, via Tours ;

4^o De la ligne de Nantes à Châteaubriant.

Ces billets seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mardi 26 mai.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Fêtes de la Pentecôte 17 mai 1891

AVIS. — A l'occasion des Fêtes de la Pentecôte, l'administration des chemins de fer de l'Etat a décidé que les billets d'aller et retour délivrés par toutes les gares de son réseau à destination de Paris (Montparnasse ou Austerlitz) ou inversement, pendant la période du vendredi 15 au vendredi 22 mai (inclus), dont la validité expirerait avant le 25 du même mois, seront exceptionnellement valables, pour le retour, jusqu'au dernier train du lundi 23 mai (inclusivement).

Cette prolongation de validité est applicable quel que soit l'itinéraire par lequel les billets sont valables (toute voie Etat ou voie mixte Etat-Orléans ou Etat-Ouest).

BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 mai 1891.

Le malaise du marché persiste et la réaction s'accroît : le 3 0/0, 93.30 ; le 4 1/2 0/0, 104.40.

Nos sociétés de crédit sont entraînées par le mouvement rétrograde des rentes. Sans autre cause que la faiblesse générale, les cours de la Banque de Paris, de la Société Générale, du Crédit Lyonnais et de la Banque d'Escompte ont légèrement fléchi. Il ne s'agit évidemment que d'un recul passager dont les acheteurs feront très sagement de profiter.

Le Crédit Foncier fait 1,242.50.

Les actions du Crédit Mobilier ont résisté aux manœuvres des baissiers, avec l'appui du comptant qui ne perd pas de vue la situation prospère des diverses affaires créées par son initiative.

Les demandes sont très suivies en obligations du Crédit Foncier de Tunisie. Les titres de cette Société sont appelés à prendre une place importante dans les négociations du marché en raison des excellents résultats que donnent les opérations statutaires.

A la veille de l'émission des 14,200 obligations 5 0/0 de la Société Française des Télégraphes sous-marins qui sera close, comme on sait, le samedi 9 mai, rappelons que ce placement très rémunérateur de 5.12 0/0 est plus que garanti par des subventions d'Etats qui en assurent le service. Indépendamment de cette garantie, la Société peut compter sur une moyenne de recettes dépassant deux millions, ce qui, déduction faite des dépenses, laisse un produit net de 1,920,000 fr.

Les obligations des chemins de fer de Portorico ont progressé à 280. Rappelons qu'un tirage aura lieu le 4^{er} juin et qu'un coupon de 7.50 sera détaché le 4^{er} juillet.

Les Chemins Economiques sont à 417.50 ex-coupon.

MARCHÉS

BEAUFORT, 6 mai

Froment, double-décal., 4 50. — Seigle, 3 fr. — Avoine, 2 40. — Pommes de terre, » 95. — Noix, 4 fr. — Foin, la charretée, 93 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 4 45. — Œufs, la douzaine, » 70.

BRISSAC, 6 mai

Froment, le d.-déc., 4 35. — Seigle, 2 70. — Orge, 2 90. — Avoine d'hiver, 2 10. — Avoine d'été, 1 90. — Noix, 3 45. — Foin, la charretée (1,050 kil.), 100 fr. — Paille, 40 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 4 25. — Œufs, la douzaine, » 70. — Vin rouge, la barrique, 440 fr. — Vin blanc, 430 fr.

CHINON, 6 mai

Farines, les 157 kil., 64 fr. — Froment, l'hect., 22 fr. — Seigle, 14 fr. — Orge, 42 fr. — Avoine, 9 50. — Pommes de terre, 3 50. — Haricots de Soissons, 28 fr. — Foin, les 50 kil., 4 fr. — Paille, 4 fr. — Bois à brûler, le stère, 14 fr. — Fagots, le cent, 90 fr. — Bœuf, le kil., 4 80. — Veau, 4 80. — Mouton, 2 fr. — Porc, 1 60. — Veaux sur pieds, le kil., 1 fr. — Œufs, la douzaine, » 70. — Poulets, la couple, 4 50. — Canards, 3 fr. — Dindons, 46 fr. — Beurre, le kil., 2 50.

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

HUILE D'OLIVES, extra vierge, de Nice
Véritablement pure, le 1/2 kilo 1 20
En bonbonnes de 5 kil. — 1 40
— de 10 kil. — 1 »

La maison ne vend qu'une seule qualité d'huile d'olives et la garantit absolument pure.

VINAIGRE BLANC d'Orléans, le litre » 50
— vieux — » 70
— de vin à l'estragon, — » 90

Les vinaigres à 0 70 et 0 90 sont garantis pur vin

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE
Et Alcoolat composé
De A. RIVAUD
Chimiste breveté, à SAUMUR
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pityriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux) ; les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande.
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

Maison BOUCHET. J. COUTARD, Successeur
Coiffeur-Parfumeur, 2, rue Saint-Jean, SAUMUR

VOS CHEVEUX ne tomberont plus, ils conserveront leur couleur naturelle si vous employez la *Sève Capillaire Pommade et la Lotion* du docteur R... qui en favorisent la croissance et détruisent les pellicules en 8 jours. Les personnes qui en font usage pour les soins de leur toilette voient repousser leurs cheveux en quantité.

Les MÈRES DE FAMILLE, soucieuses de conserver une abondante chevelure à leurs enfants, devront faire usage de la *Sève Capillaire Lotion* pour les soins de leur toilette.

La Lotion, 2 fr., la Pommade, 2 fr. 50.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestions, névralgie, larynélite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-lès-Reims (Marne), le 22 Octobre 1890.

Je fais personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades ; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

M. le Dr Elmslie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888 : « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle. »

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir ; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas ; 45 ans de succès ; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat-poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur : chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean ; J. RUSSON, épicier.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 juin 1891

Château de l'Île Ponneau

Près de la Gare d'Orléans

Meublé ou non Meublé

SES JARDINS ET SERVITUDES AVEC OU SANS LE PARC

On peut visiter.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, ou à M. GIRARD, géomètre-expert, rue Pavée, Saumur.

Étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 47.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE

A Saumur, en l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE, le Samedi 23 mai 1891, à une heure de l'après-midi,

UNE MAISON D'HABITATION

Sise à Saumur, rue de l'Abattoir,

COMPRENANT : Quatre pièces au rez-de-chaussée, caves, grenier, cour et jardins.

Loyer, 500 fr. Jouissance de suite.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e LELIÈVRE.

Étude de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

A VENDRE

A l'amiable

UNE MAISON

PROPRE AU COMMERCE

Située au bourg de Saint-Florent

S'adresser, pour traiter, audit M^e BEAUMONT.

A VENDRE

COUPLE DE PAONS

Prenant 2 ans

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉCÈS

Vaste exploitation de carrière de tuffeaux

SITUÉE A SAINT-CYR-EN-BOURG

S'adresser à M^{me} V^e CLAVEAU, ou à M. BULEAU, géomètre au Coudray-Macouard.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1891

MAISON

Propre au Commerce

Rue Verte, n^o 8.

S'adresser à M^{me} veuve FRENZER, 6, rue Bodin. (930)

A CÉDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

ENTREPOT

CIDRE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

CHOCOLAT St-BART

POUZIN ET MAUPOINT

Le Bon de 10 francs, n^o 156, a été trouvé par M. Marquoy, de Saumur, dans une tablette de 250 grammes de chocolat St-Bart et remboursé par MM. Pouzin et Maupoint.

CIDRES

M^e ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 38 fr. la barrique.

S'adresser route de Rouen, n^o 21 bis. (143)

Offres et Demandes

UNE JEUNE FILLE, 24 ans, DEMANDE PLACE DE DOMESTIQUE.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une Domestique ou un Ménage.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une BONNE DOMESTIQUE.

S'adresser au bureau du journal.

Américan - Tampon

BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRIÉTÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE

LE MEILLEUR DES TAMPONS

En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du Marché-Noir

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

A L'AGE D'OR

21 bis, rue du Puits-Neuf, SAUMUR

SPÉCIALITÉ DE TROUSSEAUX & LAYETTES

ROBES & MANTEAUX pour ENFANTS

RUBANS ET DENTELLES

CORSETS pour Dames et Enfants

PRIME OFFERTE A TOUT ACHETEUR

Vente au Comptant, Escompte 5 0/0

Ouverture de la Vente : Lundi 11 Mai

Épicerie Parisienne
IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Camembert, double crème, la pièce	0.60	Hollande, croûte rouge	1/2 kil. 1.20
Coulommier, —	0.80	Roquefort (s ^{te} des caves), —	1.60
Brie, 1 ^{er} choix,	1/2 kil. 1.40	Gruyère, 1 ^{er} choix, —	0.95
		Emmenthal extra, —	1.30

DÉPOT du TAPIOCA granulé BOURBON, origine garantie par l'estampille de la douane;

Le ballotin, 250 grammes, 0.65

GAUFRETTES AUX FRUITS (abricots, orange, citron et fraises),

Le 1/2 kil., 2 f. 90

La boîte, 1 f. 20, 2 f. 20 et 3 f. 75

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX									
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. soir
Paris					7 55	12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6				9 34	10 12	2 51	9 41	10 12
Château-du-Loir	10 13				12 22	1 58	6 35	12 28	1 8
Noyant-Méon	11 20				1 5	3 8	7 40	1 13	5 54
Linières-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8			6 14
Blou	11 54				3 41	8 10			6 24
Vivv	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15				1 38	4 2	8 29	1 48	2 22
(départ)	12 23				1 44	4 14	8 34	1 54	2 28
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 41	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 11			4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24		2 15	4 57	9 14	2 25	2 59
Thouars		10 17	11 57		2 44	5 51	9 40	2 52	3 28
Niort			3 58		4 30	8 42		4 40	5 20
Saintes					6 24	11 52		6 22	7 53
Bordeaux					9 52	4 18		9	11 13

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. soir
Bordeaux					5 40	8 20			3
Saintes					7 12	9 9		11 39	5 13
Niort	5 25				9 42	10 51		2 5	5 35
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10	10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57			1 7	2 37	5 1	9	10 32
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18				2 51	5 16	9 41	
Chacé-Varrains	10 11	7 27				2 58	5 24	9 50	
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32				3 3	5 29	9 55	
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45			Mixte matin		3 13	5 42	10 3
(départ)		7 25	11 25				2 52	5 20	
Nantilly (départ)		7 36	11 36				3 4	5 31	
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)		7 47	11 44	1 34	3 12	5 39			10 59
(départ)		7 57	11 54	1 39	3 16	5 43			11 7
Vivv		8 11	12 10		3 28	5 57			
Blou		8 20	12 19		3 36	6 6			
Vernantes		8 33	12 33		3 47	6 19			
Linières-Bouton		8 46	12 45		3 58	6 31			
Noyant-Méon		9 1	12 58	2 15	4 10	6 45			11 44
Montreuil-Bellay		10 22	2 4	2 55	5 22	7 58			12 33
Thouars		2 47		5 56	9 26	12 4			3 26
Niort		5 50		7 30	11 50	2 27			5 10
Saintes									5 45
Bordeaux									

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON					
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31		
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50		
Chinon	9 4	1	7 14		
Chinon				7 41	4 34
Port-Boulet				8 39	4 56
Saumur				9 4	7 6

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS					
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53		
Moncontour	7 41	10 47	2 42		
Loudun	8 42	1 39	3 56		
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35		
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS					
STATIONS	Omn. matin	Mixte; Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5 12	16	1 44	8 28
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
(départ)	7 38	1 26	2 21	9 17	
Loudun	8 24	4 4	3 10	10 14	
Moncontour	8 56	6 10	3 43	10 49	
Poitiers	10 33	10 40	5 22	12 17	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes d.	10 47			8 25	8 52	12 7	3 10
Angers d.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20
La Ménitrie	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 32
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	6 58
— dt.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 31
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 21
Port-Boulet	3 46	8 2					